

Une prestation au service des habitants de Cusset et de Vichy !

Une mise en commun des villes pour leur service de téléassistance qui s'adresse en priorité aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.

Ce service contribue au maintien à domicile et assure le réconfort et la sécurité des personnes les plus vulnérables et de leur famille.

LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE
DE VICHY ET DE CUSSET ONT UNE MISSION :

ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

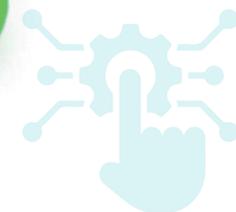


24h/24 7j/7

Renseignements et inscriptions
du lundi au vendredi

Pour les Cussétois et les Vichyssois :

C.C.A.S de VICHY
21, rue d'Alsace - 03200 VICHY
04 70 97 18 50



Ne pas jeter sur la voie publique

VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
VILLE | CUSSET

Vivre en sécurité chez soi et à l'extérieur avec la téléassistance

Le CCAS de Vichy sera au plus proche de vous depuis l'élaboration du dossier, choix du matériel, faisabilité technique, installation et maintenance de votre téléassistance.

La téléassistance ouvre droit à un crédit d'impôts à hauteur de 50%

Ce service contribue au maintien à domicile, il assure le réconfort et la sécurité des personnes les plus vulnérables et de leur famille.

Les opérateurs de téléassistance disponibles
24h/24 7j/7 préviendront vos proches
ou les secours si nécessaire.



Les personnes qui veillent sur vous sont de vrais professionnels en qui vous pouvez avoir toute confiance !

TARIFS TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE :

Offre de Base 20€

comprenant un médaillon
avec transmetteur branché sur votre
ligne fixe ou box internet. *(cette offre est soumise à la faisabilité du
raccordement sur votre ligne ou box)*

Supplément transmetteur GSM : 8€

Ce transmetteur à l'avantage d'être complètement autonome avec
sa carte sim intégrée. Aucune coupure de la téléassistance en cas de
problèmes de box ou ligne téléphonique.

Supplément Montre détection de chute : 6€

Montre permettant l'envoi d'une alerte à la suite d'une chute.

Forfait Maintenance : 20€ annuel

Tous les transmetteurs sont **autonomes pendant 72h** à la suite
d'une coupure d'électricité.

Les bénéficiaires bénéficient d'une **portée de 80 mètres** autour du
transmetteur.

TÉLÉASSISTANCE GÉOLOCALISÉE :

L'assistance fonctionne à l'intérieur comme à l'extérieur
et ce partout en France métropolitaine, ce service
d'aide à distance nomade vous mettra en relation
immédiate avec le centre d'écoute,
par simple pression sur le bouton d'alerte géolocalisé.

Grâce à la carte Sim intégrée,
vos proches pourront également vous joindre
sur le bouton d'alerte géolocalisé.

Tarifs 11,10€
pour les abonnés ayant déjà souscrit à une
téléassistance à domicile

Tarifs 25€ pour les non abonnés

Frais de mise en service 42€